

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BELLEVIGNY
DU 8 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le huit septembre, le Conseil Municipal dûment convoqué le deux septembre deux-mil vingt s'est réuni à vingt heures en session ordinaire à la Salle du Quadrille sous la présidence de Monsieur Régis PLISSON, Maire.

MEMBRES EN EXERCICE : 33

	Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)	Pouvoir à
PLISSON Régis	X			
DURAND-GAUVRIT Nicole	X			
BRIAUD Philippe	X			
GALLIEN Anne-Jo	X			
ALLAIN Michel	X			
VILMUS Marie-Dominique	X			
SIMON Patrick	X			
PLISSONNEAU Sophie	X			
LARDIÈRE Jean-Luc	X			
ROTUREAU Jacky	X			
FLEURY Félix	X			
MALGARINI Gwenaëlle	X			
CHOUTEAU Annie	X			
GOUAS Corinne	X			
MARTIN Jacky	X			
COCAULT Gaëlle		X		
MIMEAU Nicolas		X		BONNET Sébastien

	Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)	Pouvoir à
TENET Christiane		X		CHOUTEAU Annie
PAVAGEAU Didier	X			
COMBESCOT Laurence	X			
ROUBY Guillaume	X			
BROSSEAU Lydie	X			
BARRAUD Raynald		X		
MARTINEAU Hélène	X			
MOUSSELEKY Denis	X			
FRUGIER Marie-Dominique	X			
BONNET Sébastien	X			
GOBIN Sonia	X			
GIRARDEAU Jérôme	X			
VILLETTE Anne-Sophie	X			
CACHO SANCHEZ Jorge		X		ROTUREAU Jacky
VRIGNAUD Nadège	X			
VIAIN Didier		X		MARTIN Jacky

SECRÉTAIRES DE SÉANCE :

Didier PAVAGEAU et Guillaume ROUBY

Assistés de Patrick TEXIER, Directeur Général des Services

Monsieur le Maire propose d'ajouter une question à l'ordre du jour : bar-restaurant l'Oasis : exonération des loyers. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

**1- CRÉATION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS :
PROPOSITION DES MEMBRES**

DÉLIBÉRATION 01

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commission Communale des Impôts Direct doit être renouvelée suite à l'élection municipale.

Composée d'un Président (le Maire ou son Adjoint délégué) et de 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants, cette commission est en charge de vérifier les évaluations de l'administration fiscale pour les locaux d'habitation.

Le Conseil Municipal doit proposer une liste de noms en double à l'administration pour que celle-ci arrête une liste définitive.

La liste proposée est la suivante :

Commissaires Titulaires	Commissaires suppléants
ROTUREAU Jacky	GAGNIER Alain
DURAND-GAUVRIT Nicole	CHOUTEAU Annie
FLEURY Félix	GOUAS Corinne
BROUSSELY Léonard	COCAULT Gaëlle
PUAUD Frédéric	MIMEAU Nicolas
LARDIÈRE Jean-Luc	TENET Christiane
GALLOT Bruno	PAVAGEAU Didier
MINAUD Danielle	COMBESCOT Laurence
MARTIN Jacky	ROUBY Guillaume
BRIAUD Philippe	BROSSEAU Lydie
GALLIEN Anne-Jo	BARRAUD Raynald
ALLAIN Michel	MARTINEAU Hélène
VILMUS Marie-Dominique	MOUSSELEKY Denis
SIMON Patrick	FRUGIER Marie-Dominique
PLISSONNEAU Sophie	BONNET Sébastien
MALGARINI Gwenaëlle	GOBIN Sonia

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la liste ci-dessus qui sera proposée à l'administration.

**2- FACTURATION DES TRAVAUX SUR TROTTOIR SUITE À LA DEMANDE DU
RIVERAIN AU 41 RUE GEORGES CLEMENCEAU**

DÉLIBÉRATION 02

Monsieur le Maire informe que le riverain du n° 41 rue Georges Clemenceau a sollicité une modification du trottoir pour modifier l'accès à sa propriété suite à des travaux d'extension d'habitation.

Ces travaux chiffrés à 1 292,40 €uros TTC ont été réalisés en accord avec le riverain par l'entreprise en charge des travaux routiers de la Commune.

Il propose que cette somme soit refacturée au riverain.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, cette proposition.

3- CONVENTION AVEC LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE BADMINTON

DÉLIBÉRATION 03

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une convention avait été signée entre la Commune de Saligny et le Comité Départemental de Badminton en 2011 pour permettre l'accès à la salle de sports de Saligny.

La convention a été renouvelée une fois (période de 5 ans) et s'achève en janvier 2021.

Compte-tenu que la salle de sports est également ouverte à d'autres utilisateurs (club de badminton, écoles, club « Je Grimpe 85 », club de hand dans le cadre de l'établissement des plannings d'occupation), la Municipalité et les associations souhaitent une répartition plus homogène.

Il est donc proposé de ne pas renouveler cette convention. Toutefois, le Comité Départemental pourra obtenir des créneaux sur les plages non utilisées par les associations locales.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, cette proposition.

4- PROJETS D'OMBRIÈRES SUR LA COMMUNE DE BELLEVIGNY

DÉLIBÉRATION 04

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la proposition de création d'ombrières ou préaux photovoltaïques sur la Commune.

Trois projets ont été évoqués :

- Ombrières des futurs terrains de pétanque rue du Stade,
- Préau parc des Chaumes route de Nantes
- Préau de l'École du Sablier du Frêne rue de la Croix aux Pages

Vendée Énergie, associée à la société See You Sun ont créé Vendée Ombrières ; ils proposent de lancer l'étude technique de ces projets.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve les projets ci-dessus énoncés
- Et demande à Vendée Ombrières de réaliser les études techniques.

5- PROPOSITION D'ACHAT DE L'IMMEUBLE DE LA BOULANGERIE À SALIGNY

DÉLIBÉRATION 05

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le propriétaire de l'ensemble immobilier de la boulangerie à Saligny sise 4 rue de la Croix aux Forgerons a mis le bien en vente (parcelle 279 AC 227 – 345 m²).

L'exploitant du commerce n'ayant pas donné suite, le propriétaire a proposé à la Commune d'acquérir le bien.

Après visite du bien en présence d'un organisme de contrôle technique, une discussion a permis d'établir un prix de vente à 49 000 €uros net vendeur.

Afin de permettre le maintien du commerce, la Commune pourrait se porter acquéreur du bien et de continuer de le louer à l'exploitant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Accepte le projet d'achat du bien ci-dessus cité
- Autorise Monsieur le Maire à signer toute document ou acte nécessaire à la transaction

6- VENTE DE TERRAINS À L'ENTREPRISE FORMUL'AUTO ROUTE DE L'ÉPINE DÉLIBÉRATION 06

Monsieur le Maire rappelle le projet de vente d'un fossé (279 ZT 002) et d'une voie communale (VC 56), route de l'Épine à l'entreprise Formul'Auto.

Considérant :

- l'enquête de déclassement du VC 56 en cours ;
- l'avis du domaine en date du 1^{er} juillet 2020 évaluant l'ensemble à 3 240 €uros hors taxes hors droits

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte le projet de rétrocession de la parcelle 279 ST 2 et de la voie communale VC 56 (sous réserve du déclassement final) au prix de 3 500 €uros hors taxes net vendeur.

Monsieur le Maire est autorisé à procéder aux formalités de vente et à signer tout acte nécessaire à la conclusion de cette affaire.

7- VENTE D'UN TERRAIN RUE DE LA CROIX AUX FORGERONS DÉLIBÉRATION 07

Monsieur le Maire rappelle le projet de vente d'un délaissé de terrain situé entre la bibliothèque de Saligny et le n° 15 rue de la Croix aux Forgerons (acquéreur potentiel).

Le service du domaine a estimé le bien (environ 35 m²) à 600 €uros hors taxes hors droits.

Ce terrain qui n'a pas d'utilité pour la Commune est grevé d'une servitude de passage pour accéder au garage de l'acquéreur potentiel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de rétrocéder la parcelle ci-dessus énoncée au prix de 720 €uros TTC.

Monsieur le Maire est autorisé à signer les actes à intervenir.

8- VERSEMENT D'UN ACOMPTE AUX ÉCOLES PRIMAIRES PRIVÉES POUR LES FOURNITURES SCOLAIRES – ANNÉE 2020/2021 DÉLIBÉRATION 05

En ce début d'année scolaire, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal comme les années précédentes, de voter un acompte au titre de la subvention "fournitures scolaires" 2020/2021 pour les écoles privées de BELLEVIGNY.

Il propose de verser la moitié de la subvention accordée pour l'année scolaire 2019/2020, soit :

- École privée Belleville (OGEC) : 4 020,00 €
- École privée Saligny (OGEC) : 2 580,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la proposition de verser d'un acompte de la subvention « fournitures scolaires » pour les écoles privées.

9- ATTRIBUTION DU FONDS DE CONCOURS 2020 : SOLLICITATION DU VERSEMENT PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIE ET BOULOGNE

DÉLIBÉRATION 09

Monsieur le Maire expose que l'article L.5214-16 V du Code Général des Collectivités Territoriales, modifié par la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, autorise les EPCI à fiscalité propre à verser un fonds de concours à leurs communes membres afin de financer un équipement.

Cette possibilité est soumise à trois conditions :

- Le fonds de concours doit nécessairement avoir pour objet de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement.
- Le fonds de concours doit avoir donné lieu à délibérations concordantes, adoptées à la majorité simple, du Conseil Communautaire et des Conseils Municipaux concernés.
- Le montant total du fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours.

Monsieur le Maire indique au Conseil municipal que le montant du fonds de concours 2020 qui peut être attribué par la Communauté de Communes Vie et Boulogne à la commune de BELLEVIGNY, est de 188 928 €uros.

Il propose de présenter les réalisations suivantes, qui peuvent bénéficier d'un fonds de concours, au titre de la dotation 2020 :

➤ Aménagement bar/snack à Saligny

→ <u>Coût de l'opération</u> (travaux et honoraires) :	222 748 € TTC	(pas de récupération de TVA)
→ <u>Plan de financement</u> :		
- Subvention Leader :	30 000 €	
- Subvention CCU :	25 000 €	
- Fonds de concours 2020 Communauté de communes :	58 928 €	-1
- Autofinancement	108 820 €	
	<hr/>	
	222 748 €	

➤ Aménagement centre-bourg à Saligny

→ <u>Coût de l'opération</u> (travaux et honoraires) :	333 444 € TTC	(pas de récupération de TVA)
→ <u>Plan de financement</u> :		
- Subvention CCU :	100 000 €	
- Fonds de concours 2020 Communauté de communes :	80 000 €	-1
- - Autofinancement :	153 444 €	
	<hr/>	
	333 444 €	

➤ Rénovation église à Saligny

→ <u>Coût de l'opération</u> (travaux et honoraires) :	124 572 € TTC	(pas de récupération de TVA)
→ <u>Plan de financement</u> :		
- Fonds de concours 2020 Communauté de communes :	50 000 €	-1
- Autofinancement :	74 572 €	
	<hr/>	
	124 572 €	

-1 TOTAL fonds de concours 2020 : 188 928 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Sollicite de la Communauté de Communes Vie et Boulogne une subvention d'équipement d'un montant
- Autorise Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à cette demande.

10- SOLLICITATION DE SUBVENTIONS DE LA RÉGION DANS LE CADRE DE LA RELANCE DE L'INVESTISSEMENT COMMUNAL

DÉLIBÉRATION 10

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune peut prétendre à des subventions de la Région dans le cadre du plan de relance (investissement communal).

Il propose que deux projets soient présentés :

- Construction d'un boulodrome (commune déléguée de Belleville sur Vie) 500 000 € HT
- Réhabilitation d'un pôle jeunesse (commune déléguée de Saligny) 500 000 € HT

La Région peut aider ces projets à hauteur de 30 % avec un plafond de 150 000 €uros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les 2 projets présentés et décide la Région pour les aides dans le cadre du plan de relance.

11- VENTE D'UNE CHAMBRE FROIDE (LOCAUX DE LA FORGE)

DÉLIBÉRATION 11

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la liquidation de l'entreprise occupant les locaux « traiteurs » de la Forge, une personne s'est portée acquéreur d'une chambre froide au prix de 300 €uros.

Il propose de valider cette vente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le prix de vente du bien ci-dessus énoncé au prix de 300 €uros.

12- PROJET DE RÉSIDENCE DE 15 À 20 LOGEMENTS, ALLÉE DES AUBÉPINES (PARCELLE 019 AB 207)

DÉLIBÉRATION 12

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un projet de résidence de 15 à 20 logements par le bailleur social Vendée Habitat sur la parcelle 019 AB 207 face à l'entrée de l'EHPAD (accès par l'allée des Aubépines).

Le projet consiste à réaliser un ensemble en collectif ou semi-collectif de logement T2 ou T3 permettant d'accueillir des personnes âgées mais aussi d'autres foyers.

Après avoir pris connaissance de ce projet, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter Vendée Habitat pour réaliser l'étude de cette opération.

13- BAR-RESTAURANT L'OASIS : EXONÉRATION DE LOYERS

DÉLIBÉRATION 13

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le bail de location du bar restaurant l'Oasis, place du Village a été signé en début d'année.

Toutefois, compte-tenu de la crise sanitaire, le Commerce n'a pas pu ouvrir en avril, mai, juin et juillet.

Il propose donc de faire bénéficier d'une exonération de 4 mois sur l'année afin de soutenir l'activité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la proposition d'exonération.

14- DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

→ Commune déléguée de Belleville sur Vie

- ✓ Parcelle 019 AB 190
M. & Mme Patrice CARLIER → M. Charles GAUVRIT & Mme Xavina GAUTIER
- ✓ Parcelle 019 AC 351
M. Alexandre ALBERT → Mme Nathalie DEMORAND
- ✓ Parcelle 019 AI 232
M. & Mme Franck GUILLON → M. Boris BRIAUD et Mme Stéphanie ANTOINET
- ✓ Parcelle 019 AI 117
M. Bruno BAUDET → M. & Mme Paul JAUSSERAND
- ✓ Parcelle 019 A C103
M. & Mme Charles THIERRY → Mme Françoise BROSSEAU
- ✓ Parcelle 019 AK 099
M. & Mme Stéphane KRYVINSKI → M. & Mme Jean-François TROCH
- ✓ Parcelle 019 AI 119
M. & Mme Jean ARNAUD → M. & Mme Matthieu MARTINEAU
- ✓ Parcelle 019 AC 782
M. R. MORVAN & Mme L. MAHE → M. A. BOURDIN & Mme A. AVEZOU

→ Commune déléguée de Saligny

- ✓ Parcelle 279 ZN 311
M. S. FONTENEAU & Mme C. DUFFAUD → M. B. SAMSON & Mme C. MALEINGE
- ✓ Parcelle 279 ZW 363
M. V. TESSIER & Mme A. AUDINEAU → M. Florian GIRARD
- ✓ Parcelle 279 ZW 417
M. J. ROBRETEAU & Mme K. LEMIRE → M. Brice TOUCHARD & Mme Susie. ELINEAU
- ✓ Parcelles 279 AC 253 et 279 AC 251 (volume 1)
M. & Mme Jean-Claude BOUANCHEAU → M. A. MELLIER & Mme M. ALLAIRE
- ✓ Parcelle 279 AD 144
CONSORTS BACHELET - MICHEL → Mme Véronique SAVARY
- ✓ Parcelle 279 ZW 285
Mme Aurélie JAUD → M. & Mme Alex JAUD
- ✓ Parcelle 279 ZN 228
Mme Anne BOUZIGUES → Mme V. CLIN & Mme G. PASQUIER
& M. M.PASQUIER

Pour information, bien situé en zone UE (compétence Communauté de Communes Vie & Boulogne)

✓ Parcelles 019 ZL 059
Groupe PRIVAT

→ Cass'Auto

15- RAPPORT DES COMMISSIONS

A- Intercommunalité (Jacky ROTUREAU)

Jacky ROTUREAU informe le Conseil Municipal des décisions du Conseil Communautaire Vie et Boulogne :

- Impact COVID-19 : 450 000 € (pertes recettes piscines, achat masques...)
- TASCOT en baisse de 150 000 €
- PLUIH : 300 observations à ce jour à l'enquête publique
- Plan éolien : politique de la Communauté de Communes Vie et Boulogne : maîtrise du développement
- Saison touristique : bilan négatif avant l'été (crise COVID) mais stabilité pendant les mois d'été
- Plan carbone : à l'étude

B- C.C.A.S. (Anne-Jo GALLIEN)

Anne-Jo GALLIEN informe le Conseil Municipal que les activités CCAS ont été suspendus afin de protéger les participants qui font partie des populations à risque face au COVID-19.

Le transport solidaire fonctionne normalement.

ACEMUS – TREMPLIN : assemblée générale : résultat positif. La Commune de BELLEVIGNY est le principal employeur.

Changement de directeur depuis août.

C- Urbanisme Cadre de Vie (Michel ALLAIN)

Michel ALLAIN informe le Conseil Municipal que les travaux des centres-bourgs ont été réceptionnés pendant l'été. Les bancs défectueux ont été remplacés.

La suite des aménagements des bourgs va être engagée dans les prochaines semaines.

À noter, un problème de développement du myriophylle du Brésil sur les cours d'eau et plan d'eau (plante envahissante).

Réunion de la commission le lundi 14 septembre à 18 heures 30.

D- Écoles (Sophie PLISSONNEAU)

Sophie PLISSONNEAU présente le tableau des effectifs des établissements scolaires bellevignois :

		09/2016	09/2017	09/2018	09/2019	09/2020
ÉCOLES PRIMAIRES	Maternelle Publique Les Chaumes	81	80	74	78	69
	Elémentaire Publique Les Chaumes	167	159	156	144	149
	Total	248	239	230	222	218
	Maternelle Publique Le Sablier du Frêne	73	57	64	58	56
	Elémentaire Publique Le Sablier du Frêne	113	125	119	113	96
	Total	186	182	183	171	152
	Maternelle Privée St Augustin	50	62	67	75	82
	Elémentaire Privée St Augustin	139	138	138	125	122
	Total	189	200	205	200	204
	Maternelle Privée Le Sacré Cœur	48	47	51	55	50
Elémentaire Privée Le Sacré Cœur	74	71	71	70	74	
Total	122	118	122	125	124	
TOTAL ÉCOLES PRIMAIRES		745	739	740	718	698
COLLEGE	6 ^{ème}	164	178	170	122	162
	5 ^{ème}	180	169	176	178	125
	4 ^{ème}	156	173	165	170	183
	3 ^{ème}	141	143	151	143	150
	DIMA	1	5			
	Total	642	668	662	613	620
TOTAL ELEVES		1387	1407	1402	1331	1318

Réunion de la commission le lundi 14 septembre à 20 heures.

E- Enfance – Jeunesse (Marie-Dominique VILMUS)

Marie-Dominique VILMUS évoque :

- Les travaux de peinture à la micro-crèche pendant l'été
- Le dispositif « vacances apprenantes » pendant les vacances avec les accueils de loisirs
- Une conférence le 13 octobre à 20 heures à la Salle des Fêtes sur les signes associés à la parole, un outil... »
- Les difficultés pour recruter sur le poste CES

F- Culture – Communication (Jean-Luc LARDIÈRE)

Jean-Luc LARDIÈRE évoque :

- La réunion de préparation de l'exposition artistique 2021 le 28 septembre à 20 heures.
- Le projet de rencontre de l'écrivain-historien Elie DUREL, auteur de « Jeanne de Belleville »
- L'inscription de la date du Forum des associations le 12 juin 2021 à la salle des fêtes
- L'annulation de l'accueil des nouveaux habitants prévu le 9 octobre compte-tenu de la crise sanitaire
- Le projet de réouverture de la bibliothèque de Saligny avec la mise en place d'un protocole

G- Voirie (Nicole DURAND-GAUVRIT – Patrick SIMON)

Patrick SIMON et Nicole DURAND-GAUVRIT évoquent la reprise des travaux :

- Terrassement du boulo-drome et création d'une écluse pour la traversée
- Trottoirs
- Programme de réparation des routes et chemins
- Curage des fossés et arasements des accotements

À la Morinière, des travaux de réparations du réseau pluvial seront réalisés ainsi qu'à l'impasse de l'Épine.

H- Sports – Vie Associative (Philippe BRIAUD)

Philippe BRIAUD informe le Conseil Municipal que les plannings 2020/2021 pour les équipements sportifs ont été mis en place.

Les associations qui reprennent leurs activités fournissent leur protocole pour faire face au COVID.

La Joséphine (marche contre le cancer) organisée habituellement par la Ville de la Roche sur Yon sera organisée cette année dans toutes les communes de Vendée, sur un circuit indiqué (5 km à Bellevigny) et sur une période de 11 jours.

I- Patrimoine (Félix FLEURY)

Félix FLEURY informe le Conseil Municipal que l'appel d'offres pour le boulodrome n'a pas été totalement fructueux ; 2 lots techniques ont été relancés.

Les travaux de l'Espace Jeunesse se déroulent normalement ; le planning est respecté. Cet équipement devrait être livré début 2021.

L'extension de l'accueil périscolaire de la rue du Stade a été livré pour la rentrée scolaire.

16- QUESTIONS DIVERSES

- Exposition photos à Beaufou du 12 au 27 septembre
- La Photo Simplement exposera les 26 et 27 septembre à la salle des Magnolias

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance et propose aux membres de signer (1) avec lui le procès-verbal de la séance pour les délibérations rappelées ci-après par leur objet :

1. Création de la Commission Communale des Impôts Directs : proposition des membres
2. Facturation des travaux sur trottoir suite à la demande du riverain au 41 rue Georges Clemenceau
3. Convention avec le Comité Département de Badminton
4. Projet d'ombrières sur la Commune de Bellevigny
5. Proposition d'achat de l'immeuble de la boulangerie à Saligny
6. Vente de terrains à l'Ets Formul'Auto route de l'Épine
7. Vente d'un terrain 15 rue de la Croix aux Forgerons
8. Versement d'un acompte aux écoles primaires privées pour les fournitures scolaires – année 2020/2021-
9. Attribution du fonds de concours 2020 : sollicitation du versement par la Communauté de Communes Vie et Boulogne
10. Sollicitation de subventions de la Région dans le cadre du plan de relance de l'investissement communal
11. Vente d'une chambre froide (locaux de la Forge)
12. Projet de résidence de 15 à 20 logements allée des Aubépines (parcelle 019 AB 207)
13. Bar-restaurant l'Oasis : exonération de loyers

PLISSON Régis	ROTUREAU Jacky	FLEURY Félix	DURAND-GAUVRIT Nicole
BRIAUD Philippe	GALLIEN Anne-Jo	ALLAIN Michel	VILMUS Marie-Dominique
SIMON Patrick	PLISSONNEAU Sophie	LARDIÈRE Jean-Luc	MALGARINI Gwenaëlle
CHOUTEAU Annie	GOUAS Corinne	MARTIN Jacky	COCAULT Gaëlle <i>Excusé</i>
MIMEAU Nicolas <i>Excusé</i>	TENET Christiane <i>Excusée</i>	PAVAGEAU Didier	COMBESCOT Laurence
ROUBY Guillaume	BROSSEAU Lydie	BARRAUD Raynald <i>Excusé</i>	MARTINEAU Hélène
MOUSSELEKY Denis	FRUGIER Marie-Dominique	BONNET Sébastien	GOBIN Sonia
GIRARDEAU Jérôme	VILLETTE Anne-Sophie	CACHO-SANCHEZ Jorge <i>Excusé</i>	VRIGNAUD Nadège
VIAIN Didier <i>Excusé</i>			

(1) En cas de non-signature, indiquer le motif

Délibérations certifiées exécutoires par le Maire compte-tenu de la réception en Préfecture à la date indiquée sur les extraits et de la publication du 09/09/2020